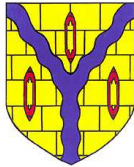


MAIRIE
DE
SAINT-DENIS-DE-CABANNE

42750



LOCATION APPAREIL PORTABLE DE SONORISATION

Le matériel est prêté gratuitement à un **responsable dionysien d'association**.

Représentant communal : Monsieur Cédric BERAUD, Conseiller Municipal

M.....
Responsabilité
Adresse.....

Tél. :

Déclare avoir reçu les consignes d'utilisation et pris possession de cet appareil pour le compte de :

.....

Du

Au

Si vous utilisez le micro HF il vous faudra fournir **4 piles alcalines LR06** pour une autonomie de 4 heures environ.

Accepte la responsabilité de rendre ce matériel à la date prévue ci-dessus, en bon état, ou de régler le montant de sa réparation.

Remet un chèque de caution de 300 **euros** à l'ordre du Trésor Public, le chèque sera rendu si aucun dégât n'est constaté. Dans le cas contraire, la responsabilité du signataire sera engagée.

Le contrôle sera fait par Monsieur BERAUD Cédric - 06.81.52.97.31

St Denis de Cabanne le
« Lu et approuvé »
Signature

Le Maire
R. VALORGE